4 mai 2016

Mylène au service des plus petits

L'auxiliaire de puériculture s'occupe des enfants et adolescents bien portants ou malades. . Jeux, activités d'éveil, surveillance. alimentation, soins d'hygiène... Ses activités peuvent être très variées.

epuis touiours. Mylène aime le contact avec les enfants. Diplômée d'un BEP carrières sanitaires et sociales, la jeune femme débute sa vie professionnelle en travaillant dans une crèche où elle s'investit totalement dans sa mission. « Cette première expérience m'a permis de vérifier que m'occuper des enfants était vraiment le métier dont je rêvais. »

A l'issue de son contrat à durée déterminée, elle prépare en un an son diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture, tout en effectuant plusieurs mois de stage au sein d'une halte-garderie. Lorsque Mylène décroche

son diplôme, son ancien employeur lui propose un poste, en contrat à durée indéterminée cette fois. La jeune femme n'hésite pas une seconde. « C'est avec un réel plaisir que j'ai accepté de retourner dans cette structure où j'ai pu m'occuper, pendant près de trois ans, des enfants en bas âge et découvrir encore de nouvelles facettes de mon métier. »

Chaque jour, Mylène prend le relais des parents qui lui confient leur progéniture avant de partir travailler. Elle leur donne à manger, change leur couche, les habille, les console, Aux plus grands, elle apprend à marcher, à manger seuls et à devenir propres. Elle met aussi en place des jeux et des activités d'éveil afin de participer concrètement à leur épanouissement jusqu'à l'âge de leur départ en maternelle. A noter qu'en crèche ou en halte-garderie, les horaires de travail sont réguliers, mais décalés : de 7 heures iusqu'à 19 heures.



Un jour, grâce à une amie, Mvlène apprend qu'un poste se libère au sein d'une maternité, non loin de chez elle. Dynamique

et toujours prête à relever de nouveaux défis, la jeune femme se présente au poste et se fait embaucher. Cette fois, elle travaille aux côtés

d'une sage-femme. « Ma mission consiste à m'occuper des nouveaux-nés : les peser, les mesurer, les baigner, les changer, préparer leur biberon, les nourrir, les habiller, les surveiller, les amuser, mais aussi rassurer les parents, leur donner des conseils sur l'alimentation et les soins d'hygiène. C'est aussi moi qui assure l'entretien de la chambre des enfants et du matériel utilisé.»

Exercant ses fonctions en établissement hospitalier. Mylène est appelée à travailler de jour comme de nuit, et doit assurer des gardes les week-ends et jours fériés. « Ce n'est pas un métier de tout repos car on est souvent debout, au milieu des pleurs et des cris. Il faut savoir se montrer calme et patient en toutes circonstances, mais aussi faire preuve de responsabilité et de douceur auprès des enfants. » Un juste équilibre que la jeune femme a su trouver avec l'expérience.

REPÈRES

Durée des études Diplôme d'État d'auxiliaire de puéri-Préparations aux concours d'entrée des écoles d'aides-soignants : durée Bac pro : 3 ans après la 3^e.

Coût des études

Coût variable suivant le statut du candidat. Coût de la scolarité pris en charge par le Conseil régional d'Auvergne sur demande du candidat pour le Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture. Coût variable pour la préparation aux concours d'entrée.

Salaires

Le salaire d'une auxiliaire de puériculture commence à 1.445 € bruts par mois (primes comprises) dans le sec-

Embauches

Environ 2.000 emplois se dégagent chaque année. Les débouchés sont surtout nombreux dans les crèches et

Localisation

L'auxiliaire de puériculture travaille dans une maternité, une crèche ou une halte-garderie, sous la responsa-bilité d'une infirmière, d'un pédiatre, d'une puéricultrice ou encore d'une sage-femme. Ce métier peut s'exercer également en hôpital ou structure naramédicale

Aptitudes

Etre doux, à l'écoute des enfants et savoir s'adapter facilement. Etre responsable et rigoureux. Avoir une bonne condition physique et une bonne résistance nerveuse.

Comment

La puéricultrice (ce métier se décline surtout au féminin) est une infirmière spécialisée dans les soins médicaux apportés aux bébés et aux enfants, la puéricultrice peut exercer dans des secteurs très variés. Dans les maternités et les services de néonatalogie, elle participe à la surveillance des nou-veau-nés, assure les soins d'hygiène, d'alimentation et les soins médicaux, en collaboration avec la sage-femme. Dans les centres de protection maternelle et infantile (PMI), la puéricultrice joue un rôle de prévention, de protection et d'éducation auprès des familles. Dans les structures d'accueil (crèches, pouponnières), elle anime et encadre une équipe de professionnels autour d'un projet éducatif.

L'admission au diplôme d'État de puériculture se fait sur concours, après l'obtention du diplôme d'État d'infirmier ou le diplôme d'État de sage-femme. Il comporte deux épreuves écrites d'admissibilité (vérification des connaissances et des capacités d'analyse et de synthèse) et une épreuve orale d'admission portant sur l'étude d'une situation en rapport avec l'exercice professionnel infirmier. Il faut éaalement justifier d'aptitudes physiques et psycho-logiques et de vaccinations obliatoires (DT-Polio, BCG, Hépatite B)

Formations scolaires

Diplôme d'État d'infirmier

 O3 Montluçon,IFSI, Centre hospitalier, tél. 04.70.02.30.89 O3 Moulins, IRFSSA Croix-Rouge française, tél. 04.70.48.20.30 rrançaise, tei. 04.048.20.30
O3 Vichy, IFSI, Centre hospitalier
Jacques Lacarin, tél. 04.70.97.33.31
15 Aurillac, IFSI, Centre hospitalier
Henri Mondor, tél. 04.71.46.56.22
43 Le Puy-en-Velay, IFSI, Centre
hospitalier Émile Roux,
tél. 04.71.04.33.67 • 63 Clermont-Ferrand, IFSI, CHU Gabriel Montpied, tél. 04.73.75.13.60

Diplôme d'État de puériculture 63 Clermont-Ferrand, École de puériculture, tél. 04.73.75.03.20

Diplôme d'État de sage-femme • 63 Clermont-Ferrand, École de sages-femmes du CHU, tél. 04.73.75.03.15

Formation en apprentissage

Diplôme d'État d'infirmier

 O3 Moulins, IRFSSA Croix-Rouge française, tél. 04.70.48.20.30 **Formation** professionnelle continue

Des formations peuvent être proposées par le réseau des GRETA, l'AFPA ou d'autres organismes. Pour connaître l'offre de formation professionnelle continue ultez le consultez http://www.orientation.auvergne.fr/

Durée des études Diplôme d'État d'Infirmier : 3 ans Diplôme d'État de puériculture : 1 an Diplôme d'État de sage-femme : 5

ans après le bac Coût des études

diplôme d'État de Pour le diplôme d'Etat de puériculture, en dehors des droits d'inscription au concours d'admission (70 €), les élèves

admis payent des droits annuels de scolarité (184 €) et des frais de scolarité d'un montant de 5 600 € pour les élèves sans prise en charge financière.
Pour le diplôme d'État de Sagefemme et le diplôme d'État d'Infirmier, le coût de scolarité est pris en charge par le Conseil récional.

est pris en charge par le Conseil régional.
Pour la préparation d'un diplôme dans un institut ou une école d'Auvergne, agréé par la Région (Infirmier, Sage-femme, Aidesoignant, Masseur-kinésithérapeute, Purfeituthes. soignant, Masseur-kinésithérapeute, Puériculteur, Ambulancier, Ergothérapeute...) celle-ci peut attribuer une bourse régionale d'études, sous conditions de ressources. Les dépenses occasionnées par les déplacements en stage et les tenues sont à la charge du candidat. Études rémunérées en apprentissage (de 25 à 78 % du SMIC en fonction de l'âge et de l'ancienneté dans le contrat).

En savoir plus avec l'Onisep

- Collection Parcours : Les métiers auprès des enfants, 12 €
 Collection Parcours : Les métiers du paramédical.
- Guide Après le bac, rentrée 2016 :

Suivez notre actualité sur Twitter: @OnisepAuv

